

**Déclaration du SNEP-FSU Lille**  
**Groupe de travail barèmes mouvement inter-académique 2018**  
**25 janvier 2018**

Nous tenons d'abord à remercier les services du DPE pour nous avoir fourni les documents concernant les 171 demandeurs EPS (dont 57 obligatoires) de mutation inter dans des délais qui nous ont permis de travailler.

Les instances et des audiences se sont multipliées ces derniers jours, dans lesquelles le SNEP et la FSU ont pu s'exprimer sur le contexte général, les prévisions de rentrée 2018 ou encore le PPCR à l'occasion du CTA et des CTSD.

Nous concentrerons donc notre déclaration sur le sujet qui nous réunit aujourd'hui.

Voici les opérations mutations 2018 lancées pour la phase Inter académique. Nous souhaitons ici redire la satisfaction que nous avons d'avoir obtenu la reconnaissance du droit des enfants de parents séparés à travers la mise en place de la bonification APC. Pour autant et malgré les discussions nous n'avons pas pu avancer sur l'impérieuse nécessité d'équilibrer les barèmes pour permettre aux collègues sans priorité légale d'envisager une mutation. Notre proposition de valoriser fortement la stabilité poste va dans ce sens. De plus, nous dénonçons la décision unilatérale de l'administration de supprimer pour ce mouvement 2018, la bonification stabilisation TZR de 100 points, alors que des candidats TZR avaient volontairement demandé une mutation au mouvement intra pour en bénéficier au bout de 5 ans d'affectation en établissement.

Au-delà de cette question, deux sujets de préoccupation majeure méritent une attention particulière et un changement de politique :

Tout d'abord concernant l'organisation du mouvement, nous réaffirmons ici qu'il convient de revenir à un mouvement national en un seul temps pour permettre aux personnels d'effectuer une demande claire au regard de leurs aspirations. Il faut mettre un terme à ce système de mutation en aveugle qui génère tant de stress et parfois de réelles difficultés. Cette exigence est d'autant plus forte que le ministère est engagé dans un processus visant à fusionner des académies.

Ensuite et non pas le moindre, la question des recrutements. La baisse de 21% du nombre de postes ouverts au CAPEPS Externe 2018 se traduit par 170 postes de moins. Au-delà de l'attaque que cela représente pour la discipline et sa place dans le système éducatif, les conditions de travail des collègues et d'apprentissages des élèves compte tenu de la croissance démographique (26 000 élèves supplémentaires attendus) vont subir de nouvelles dégradations. Est-ce ainsi que le gouvernement et notre ministre entendent tout faire pour la réussite des élèves ? Est-ce en supprimant des moyens enseignants en EPS qu'il compte développer une « Nation de sportives et de sportifs » ?

Cette baisse des recrutements aura de lourdes conséquences sur la mobilité des enseignants dès le prochain mouvement. Cela générera de facto des baisses de calibrages alors que dans les académies se multiplient les recours à des personnels non titulaires pour tenter d'assurer les nécessaires continuités pédagogiques. Ainsi, le taux de mutation s'en trouvera particulièrement affecté. Ce sont autant de collègues qui ne pourront changer d'affectation faute de poste alors que les besoins sont criants. Cela ne participe pas de l'attractivité de nos métiers.

Par ailleurs, nous espérons vivement que sur le sujet du respect du paritarisme et des instances nous obtiendrons que le ministère cesse de communiquer sur le projet de mouvement avant la tenue des FPM. Les services déconcentrés ont abandonné cette pratique inutile, coûteuse en énergie, pour les services et les commissaires paritaires, et génératrice de stress pour les collègues, la centrale devrait s'en inspirer...

Nous continuerons de porter avec nos partenaires de la FSU : SNES et SNUEP, des propositions qui seraient à même d'améliorer de façon très sensible le droit à mutation choisie de tous les personnels. Nous profiterons des discussions annoncées pour défendre nos propositions au service du droit à mutation et pour l'intérêt général.

Par ailleurs, alors que nous saluons l'an dernier la mise en œuvre de PPCR et les avancées obtenues (dégel du point, grille indiciaire, perspective et déroulement de carrière ...), nous souhaitons ici dénoncer une nouvelle fois le non-respect de la parole de l'Etat en décidant du report du calendrier et le gel du point pour 2018. Nous avons interpellé, avec d'autres organisations, le ministre de l'action et des comptes publics pour exiger que les négociations soient avancées en mars pour exiger notre droit à une juste revalorisation. Là comme ailleurs, c'est une affaire de choix budgétaire car ce que le gouvernement donne sans compter et sans contrepartie au travers de la politique fiscale qu'il conduit à l'égard des entreprises et des plus fortunés, pourraient permettre la revalorisation des fonctionnaires et l'amélioration de leurs conditions de travail. L'amélioration du pouvoir d'achat de plus de 5,3 millions d'agents (20% de la population active) bénéficierait à l'économie réelle et améliorerait l'attractivité du métier.

Nous ne passerons pas sous silence, l'injuste retour d'une journée de carence dans la fonction publique. C'est une fois de plus une décision pilotée par l'orthodoxie libérale de ce gouvernement qui n'a aucun fondement, ni intérêt. L'Etat ferait mieux de s'assurer qu'il dispose des moyens humains pour assurer la continuité du service public.

Nous ne pouvons conclure sans dénoncer à nouveau le sort fait à notre discipline au travers des indigents programmes imposés contre l'avis des enseignants et l'absence d'une évaluation spécifique de l'EPS dans le cadre du « toilettage » du nouveau brevet des collèges. Alors que les enseignants d'EPS se sont mobilisés et se sont engagés massivement dans une campagne de pétitions sur ce sujet. Monsieur le Ministre que nous avons rencontré cet été, n'aura pas pris la peine d'entendre la voix des enseignants d'EPS que porte le SNEP-FSU, l'organisation qu'ils se sont majoritairement choisis. Sur le sujet des programmes et de la place de l'EPS au brevet, alors que des changements sont intervenus, rien n'a été fait pour mieux prendre en compte notre discipline. C'est bien d'un choix politique dont il s'agit car elles ne relèvent aucunement de question budgétaire. Cette obstination est, pour nous et la profession, incompréhensible à l'heure où notre pays vient d'obtenir l'attribution des JOP de 2024. La réforme du Bac et la refonte de l'organisation des lycées, dans ce contexte, ne doivent pas affaiblir une place déjà insuffisante de l'EPS qu'il conviendrait, au contraire, de conforter et de valoriser. En ce début d'année 2018, il est toujours temps de prendre en compte nos propositions.

Nous attendons donc du ministre, du gouvernement, de profonds changements sur l'ensemble des sujets abordés. C'est ce que nous entendons porter avec la profession.

**Les Commissaires Paritaires Académiques du SNEP-FSU de Lille**